

20

RAPPORT D'ACTIVITÉ

22



PARIS ILE-DE-FRANCE
CAPITALE ÉCONOMIQUE



PARIS ILE-DE-FRANCE
CAPITALE ÉCONOMIQUE

Rapport d'activité 2022

E dito

L'année 2022 a été une année marquée par le changement pour Paris-Île de France Capitale Économique.

Tout d'abord, Xavier Lépine a succédé à la présidence de l'association à Christian Nibourel, ancien Président d'Accenture France Benelux et Président de l'AGS. Au cours de ses six années de mandat, Christian Nibourel aura renforcé l'activité internationale de l'association, conduit de nombreuses études et publications et créé le Prix International de la Transformation de Bureaux en Logements. C'est également sous son mandat qu'ont été établis les accords de coopération avec de grandes métropoles étrangères.

Xavier Lépine, ancien Président du directoire de La Française, Président de l'IEIF et cofondateur du Fonds de Dotation pour le Grand Paris Express, a été étroitement associé aux différentes actions menées par son prédécesseur, car depuis 10 ans, il est un membre très engagé de Paris-Île de France Capitale Économique.

Xavier Lépine,
Président de Paris-Île de
France Capitale Économique



©DR



Chloë Voisin-Bormuth,
Directrice Générale de Paris-Île
de France Capitale Économique

Quelques mois plus tard, c'est Chloë Voisin-Bormuth qui a pris ses fonctions de Directrice Générale, à la suite d'Alexandre Missoffe, qui au cours de ses cinq années de direction aura développé le rayonnement international du Grand Paris en lançant, notamment, plusieurs études comme celle sur le Sport comme levier d'attractivité ou encore celle sur l'Artisanat industriel, un atout secret pour les villes-monde.

Chloë Voisin-Bormuth est une ancienne élève de l'École Normale Supérieure Ulm, docteure en géographie et urbanisme de l'Université de Lyon et en sociologie de la Technische Universität Dresden (Allemagne). Auparavant Directrice des études et de la recherche à La Fabrique de la Cité, think tank de la prospective et des innovations urbaines créé à l'initiative du groupe VINCI, elle a notamment mené des travaux dédiés aux métropoles internationales (Pittsburgh, Singapour, Hambourg, Vienne...) et aux grands enjeux urbains contemporains (résilience, métropole bas carbone, smart city, santé en ville, qualité de vie, coopération entre les territoires...), contribuant ainsi à animer le débat public et à provoquer la rencontre entre élus, techniciens, chercheurs, entreprises, start-ups, investisseurs, médias, organisations non gouvernementales et société civile.

Aux côtés de Xavier Lépine, elle a engagé une vaste consultation des membres et des partenaires de Paris-Île de France Capitale Économique pour définir une nouvelle ligne stratégique pour l'association et lui permettre de répondre aux nouveaux enjeux soulevés par les multiples crises, environnementale, sociale, économique ou encore géopolitique. Ces dernières nécessitent de repenser les facteurs d'attractivité du Grand Paris à l'aune de la nécessaire décarbonation et de la résilience de l'économie et du territoire.

C Conseil d'administration



Xavier Lépine
Président



Dominique Restino
Président
CCI Paris Île-de-France



Patrick Ollier
Président
Métropole du Grand Paris



Jérôme Bédier
Trésorier
CCI Paris Île-de-France



Borina Andrieu
Directrice Générale
Wilmotte & Associés



Sébastien Bazin
Président-Directeur Général
AccorHotels



Thierry Blandinières
Directeur Général
InVivo



Dominique Boré
Présidente d'Honneur
Maison de l'architecture
Île-de-France



José-Michaël Chenu
Directeur Marketing Stratégique
et Développement Urbain
Vinci SA



Carole Chrétien
Directrice des relations
entreprises
CNRS



Stéphane de Faÿ
Directeur Général
Grand Paris Aménagement



Augustin de Romanet
Président-Directeur Général
Groupe ADP



Stéphane Fratacci
Directeur Général
CCI Paris Île-de-France



Jean Castex
Président-Directeur Général
RATP



Marianne Laigneau
Présidente du Directoire
Enedis



Marc Lhermitte
Associé, Global Lead FDI &
Attractiveness
EY



Bernard Michel
Président
Viparis



Nadra Moussalem
Managing Director & Head of
European Investment Management
Colony NorthStar



Xavier Musca
Directeur Général
Crédit Agricole CIB



Philippe Wahl
Président-Directeur Général
La Poste



Pierre Simon
Président d'Honneur

Nos membres



grandparis
aménagement



invivo

JONES
DAY

KPMG



sogaris







Organisations Internationales

Faire de Paris la ville de référence dans
l'accueil des Organisations Internationales





En 2021, Paris-Île de France Capitale Économique a produit une étude sur les forces et les faiblesses du Grand Paris pour attirer et retenir les organisations internationales (OI) sur son territoire. En 2022, Paris-Île de France Capitale Économique s'est saisie de ces résultats pour fédérer les organisations internationales en lançant un Club et une étude sur le poids économique direct et indirect des activités des OI dans le Grand Paris. Paris-Île de France Capitale Économique, fidèle à sa mission de promotion du territoire, a initié ce projet pour renforcer la place du Grand Paris comme l'hôte évident des organisations internationales et a conclu à cet effet un partenariat avec Choose Paris Region.

Le Grand Paris accueille aujourd'hui 19 organisations internationales intergouvernementales ainsi que 41 organisations non gouvernementales à portée internationale. La présence de telles organisations sur notre territoire contribue à renforcer le rayonnement international de la région capitale ainsi que sa capacité de *soft power* en entretenant la diplomatie culturelle et économique. Mais leur présence constitue également un enjeu économique fort, qu'il s'agisse du poids économique direct ou de retombées liées à leurs activités induites notamment en termes de congrès, salons, hôtellerie, restauration, etc., secteurs si durement éprouvés pendant la crise sanitaire.

Les organisations internationales représentent donc un atout stratégique pour le Grand Paris. Toutefois, leur présence est plus un héritage historique que le fruit d'une politique publique construite dans la durée. Sans action volontariste, il existe un risque réel que l'attractivité du Grand Paris baisse pour de nouvelles OI voire que certaines d'entre elles quittent le territoire. Toutefois, pour éclairer la décision et savoir dans quelle direction adapter les politiques en leur faveur, il est également nécessaire de comprendre le poids qu'elles représentent dans l'économie territoriale.

Dans la continuité des travaux menés en 2021, Paris-Île de France Capitale Économique a lancé en partenariat avec Choose Paris Region un Club des Organisations Internationales et une étude sur le poids économique direct et indirect des activités des OI dans le Grand Paris. Un questionnaire a été élaboré et envoyé à toutes les OI présentes sur le territoire. Les résultats de cette enquête seront exploités et publiés en 2023. Cette étude servira de point d'appui pour déterminer les actions à prendre pour faire de la place de Paris l'hôte évident des organisations internationales.



Avril 2022 - Cocktail de networking - Café Angelina / Musée du Luxembourg

Le Club des Organisations Internationales propose deux formats distincts. Le premier s'adresse aux cadres dirigeants des OI et a pour but de les fédérer et d'améliorer la qualité de leur accueil sur le territoire en les rassemblant trimestriellement autour d'un petit-déjeuner ou d'un cocktail de networking dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Ces événements se déroulent généralement en marge d'une exposition ou d'une visite privée d'un lieu d'exception dans le Grand Paris.

En 2022, deux rencontres ont déjà eu lieu : une visite privée de l'exposition « Pionnières, artistes dans le Paris des années folles » au musée du Luxembourg, ainsi qu'une visite des collections privées de l'Unesco, toutes deux suivies d'un cocktail. Le second format s'adresse à l'ensemble des collaborateurs des OI : des ateliers techniques sont organisés chaque trimestre sur une thématique particulière pour répondre à des problématiques spécifiques auxquelles sont confrontées les OI au quotidien (arrivée d'un nouveau collaborateur, sécurité sociale, écoles internationales, etc.)



October 2022 - Visite privée des collections de l'Unesco





Sport

Grand Paris, Capitale Mondiale du Sport



Le sport est un secteur clé pour le développement économique et social d'une région. Dans le contexte de la région francilienne, la structuration des acteurs de l'écosystème sportif est un enjeu crucial pour renforcer l'attractivité du Grand Paris en tant que Capitale Mondiale du Sport.

Pour ce faire, Paris-Île de France Capitale Économique a publié début 2022 une étude réalisée avec la Chaire d'économie urbaine de l'ESSEC, *Le sport comme levier d'attractivité pour le Grand Paris*, dans laquelle les forces et les faiblesses du territoire sont analysées.

Aujourd'hui aucune ville globale n'a été désignée comme LA capitale mondiale du sport ; Paris avec l'organisation de la Coupe du Monde de Rugby en 2023 et les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 peut saisir ces opportunités pour, aux yeux du monde entier, incarner une métropole sportive.

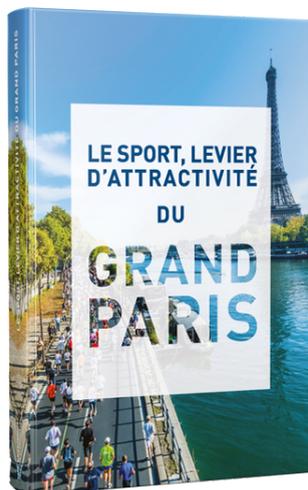


Women for Future - 2 juin 2022 - © La Tribune

Cependant, accueillir de grands événements sportifs internationaux ne suffit pas à jouer ce rôle, il s'agit surtout de rendre le sport accessible à toutes et à tous grâce à un réseau de transports efficace, des infrastructures adaptées permettant aux concitoyens d'avoir facilement accès à la pratique sportive dans le cadre de leur vie privée ou professionnelle.

Pour appuyer cette étude, Paris-Île de France Capitale Économique a également publié une revue intitulée *Grand Paris Capitale Mondiale du Sport*. Les interviews et témoignages d'acteurs-clé du secteur du sport de la région capitale rassemblés dans la revue permettent de faire remonter du terrain les différents enjeux du territoire en termes d'infrastructures, de politiques, de sport à l'école et en entreprise ou encore d'e-sport.

Cette publication a été largement diffusée lors du « Forum Women for Future : Les Nouvelles Règles du Jeu » organisé par La Tribune le 2 juin 2022 au Parc des Princes, pour lequel Paris-Île de France Capitale Économique était partenaire. Le monde de l'entreprise et celui du sport, deux vecteurs puissants pour l'*empowerment* et le dépassement de soi, se sont associés pour l'occasion. Alexandre Missoffe, Directeur Général de l'association, a pris la parole aux côtés d'Anne Hidalgo, Maire de Paris, de Sarah Ourahmoune, Vice Championne Olympique de boxe et marraine de l'événement, et de Brigitte Henriques, Présidente du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), lors d'une table ronde modérée par Jean-Christophe Tortora, Président de La Tribune.



Depuis l'automne 2022, Paris-Île de France Capitale Économique poursuit ces premiers travaux en nouant un partenariat avec la CCI Paris Île-de-France et le CROCIS afin de saisir la structuration de l'écosystème sportif sur le territoire, de le renforcer en faisant remonter du terrain des propositions d'action et de préparer les JO 2024 en ciblant les besoins des différents acteurs. Pour ce faire, une étude statistique a été réalisée par le CROCIS sur la base d'une cartographie des acteurs réalisée par Paris-Île de France Capitale Économique et complétée par des entretiens d'acteurs de terrain menés par l'association.

“

L'entrepreneuriat, un sport comme un autre !

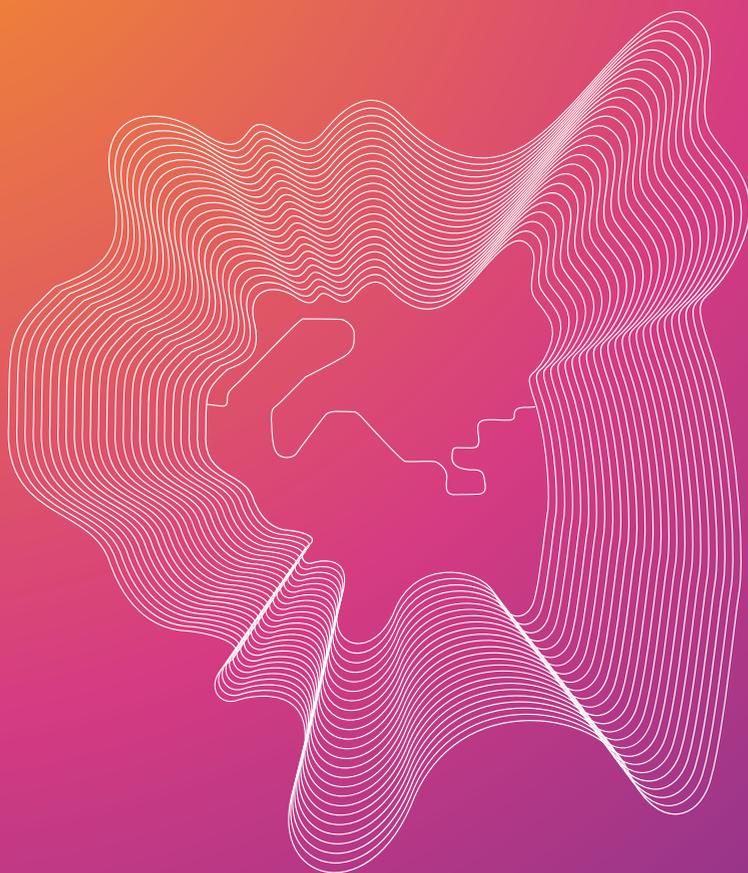
- BPI France 7 juin 2022

”



À l'occasion d'une table-ronde organisée par BPI France et modérée par Ahmed Bouzouaid, Responsable Task Force Entrepreneuriat pour tous, sur la question du sport comme moteur de développement pour les territoires, Alexandre Missoffe a présenté les travaux menés par Paris-Île de France Capitale Économique aux côtés de Aurélie Lienhart, Associée In and Sport et Membre de L'Observatoire du Sport Business et Adil El Ouadehe, Responsable UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique).

Cette conférence visait, à travers différents témoignages, à comprendre en quoi le sport peut incarner un levier de rayonnement et de développement économique pour un territoire. Alexandre Missoffe a montré combien le sport pouvait être un marqueur identitaire fort pour un territoire ainsi qu'un vecteur pour créer des liens, entre les personnes et entre les secteurs d'activité, lui permettant d'attirer entreprises, talents et investissements. Dans le contexte des JOP 2024, il est nécessaire de rappeler ce dynamisme et ce foisonnement que porte le Grand Paris.



Les **MAGNET**iques



Culture

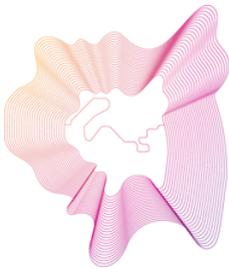
& Industries Créatives, leviers
d'attractivité pour le Grand Paris



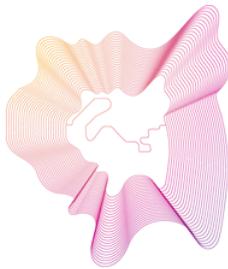
La création culturelle, qui est l'une des 10 priorités affichées par le Président de la République dans le plan France 2030, constitue une dimension essentielle de l'attractivité des territoires, à la fois par le poids économique qu'elle représente, par son impact en termes d'image et de rayonnement et par sa capacité à stimuler la créativité dans l'ensemble de la société.

La dimension culturelle et créative du Grand Paris, pourtant connue et reconnue, n'est que peu documentée dans sa dimension économique et dans l'impact qu'elle peut avoir sur l'attractivité du territoire et, quand les données chiffrées existent, elles sont la plupart du temps anciennes et ne font pas l'objet d'une actualisation régulière permettant l'établissement d'indicateurs fiables. Pourtant le poids de la culture et des industries créatives dans le PIB est estimé à 21,5Mds€ en 2015 pour l'Île-de-France ; les deux réunies représentent par ailleurs 10% des emplois de la région, soit plus que l'automobile, l'aéronautique et la pharmacie réunis. Il s'agit donc bien d'un secteur générateur de valeur économique qui pèse lourd dans l'économie francilienne.

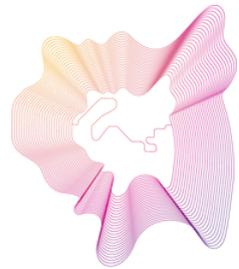
Paris-Île de France Capitale Économique a ainsi développé un programme spécifiquement dédié à la compréhension des liens entre culture, attractivité et innovation afin d'intensifier, voire de créer des ponts entre le monde de l'entreprise et celui de la culture et des industries créatives pour stimuler ce facteur d'attractivité encore trop méconnu, alors qu'il peut être fortement différenciant à l'échelle internationale.



Les **MAGNETiques**
Étude



Les **MAGNETiques**
Soirées



Les **MAGNETiques**
Résidences

Ce programme, intitulé Les MAGNETiques, s'articule en 3 parties :

Révéler : rendre visible et valoriser l'impact de la création culturelle sur le dynamisme, l'innovation et l'attractivité d'un territoire via la réalisation d'une étude publiée au printemps 2023.

Échanger : rendre possible une série de rencontres improbables entre acteurs politiques, artistiques et entrepreneurs pour créer une fertilisation croisée entre les univers de la création culturelle et de l'entreprise sur des thématiques spécifiques et ainsi stimuler l'envie de lancer des projets communs.

Agir : avec une dizaine de résidences d'artistes en entreprises dans le Grand Paris qui visent à concrétiser cette rencontre entre la démarche créative de l'artiste et le monde de l'entreprise.

Focus Résidences

Le programme de résidences d'artistes mise sur la diversité des entreprises, du BTP à la logistique, en passant par la finance ou le numérique, comme sur celle des artistes qu'ils soient plasticiens, designers, chanteurs ou encore chorégraphes pour faire naître différents types de complémentarités et de synergies. Les tandems artistes-entreprises sont le fruit d'une rencontre, le programme permettant à l'entreprise et à l'artiste de se choisir et de choisir un projet commun.

Il s'adresse à des entreprises qui souhaitent, dans une ère post-covid, renforcer les liens entre les salariés et dynamiser le retour sur site en créant une nouvelle cohésion d'équipe grâce à la création et à l'innovation. Il offre aussi aux artistes l'opportunité d'enrichir leurs pratiques en se familiarisant avec les enjeux, métiers et savoir-faire des entreprises du Grand Paris.

Depuis l'été 2022, c'est donc une dizaine d'artistes qui ont rejoint différentes entreprises implantées dans le Grand Paris. Parmi les premières résidences mises en place, on retrouve l'artiste Héléna Guy Lhomme chez Capgemini : *« J'ai voulu créer une œuvre qui me permette d'affirmer mes choix techniques et esthétiques mais qui fasse également sens pour l'entreprise qui m'accueille. Le cloud robotisé en laine cardée que je suis en train de réaliser sera une œuvre collective et animée d'environ 2 mètres d'envergure. Je crée et travaille au siège de l'entreprise Capgemini au milieu et parfois même avec les équipes qui assistent et participent ainsi à la genèse de l'œuvre. Une façon de réincarner la notion abstraite et digitale de cloud et de faire un pas de côté en interrogeant nos métiers, notre rapport au monde et aux ressources rares ».*

La première saison 2022/2023 a permis la création de 11 tandems :

Société du Grand Paris x Niveau Zéro Atelier (Simon Chauvat et Souleimen Midouni) ; Foliateam x Filipe Vilas-Boas ; Cheuvreux Notaires x Alex Cecchetti ; IFF x Cecilia Bengolea ; Franklin Azzi Architectes x Laëtitia Badaut Haussmann ; Capgemini x Héléna Guy Lhomme ; Société Générale x Grégoire Ichou et Vincent Buffin ; Linklaters x Smith ; Société du Grand Paris x Manolo Mylonas ; ECT x Stefan Shankland ; Invivo x Natsuko Uchino .

De haut en bas, de gauche à droite :
Xavier Lépine, Solenne Blanc, Laurent Roturier, Filipe Vilas-Boas, Lek & Sowat, Simon Chauvat, Héléna Guy Lhomme, Souleimen Midouni et Grégoire Ichou



Focus Soirées

Paris-Île de France Capitale Économique a lancé le 30 juin dernier la première rencontre #LesMAGNETiques chez BETC aux Magasins généraux.

À cette occasion, les convives ont pu découvrir l'exposition « Regards du Grand Paris », fruit d'une collaboration entre les Magasins généraux, les Ateliers Médicis, le Centre national des arts plastiques, la Société du Grand Paris et le Musée Carnavalet. Celle-ci regroupe 38 artistes dont les œuvres imaginent un nouveau récit du Grand Paris.

Lors de ce premier dîner, les invités ont découvert les premiers résultats de l'étude ainsi que le témoignage de Margherita Balzerani, Directrice de Louvre Lens Vallée, un territoire qui a su se réinventer par le biais de l'entrepreneuriat, de la culture et de l'innovation.

Focus Étude

L'étude *Culture et industries créatives : un atout économique, social et territorial pour le Grand Paris* vise à saisir et qualifier le lien entre créativité, culture, économie et innovation dans la région capitale. Pour ce faire, l'ensemble des données chiffrées disponibles sur le secteur ont été compilées et analysées pour parvenir à estimer son poids économique et ses retombées sur les autres secteurs. La comparaison avec d'autres cas d'études ainsi que le recueil de témoignages d'acteurs culturels impliqués dans le Grand Paris ont permis de qualifier la relation entre culture, industries créatives et attractivité en montrant notamment le rôle joué par la capacité du secteur à stimuler la créativité, ce qui est un facteur puissant pour attirer les classes créatives ainsi que les entreprises qui veulent travailler dans leur sillage.

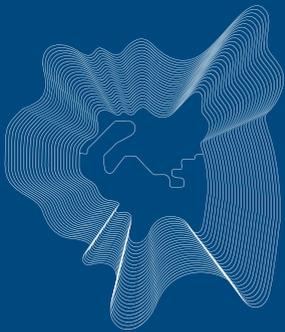
Sortie au printemps 2023

L'ensemble de ce projet bénéficie du soutien de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) d'Île-de-France et de la Métropole du Grand Paris ainsi que de l'accompagnement de Beaux Arts & Cie.





Soirée Les MAGNETiques - 30 juin 2022



Les **MAGNETiques**



Soirée Les MAGNETiques - 30 juin 2022 - Xavier Lépine, Président de Paris-Ile de France Capitale Economique ; Solenne Blanc - Directrice Générale de Beaux Arts & Cie ; Rémi Babinet - Président fondateur de BETC



Soirée Les MAGNETiques - 30 juin 2022 - Prise de parole de Laurent Roturier, DRAC Île-de-France





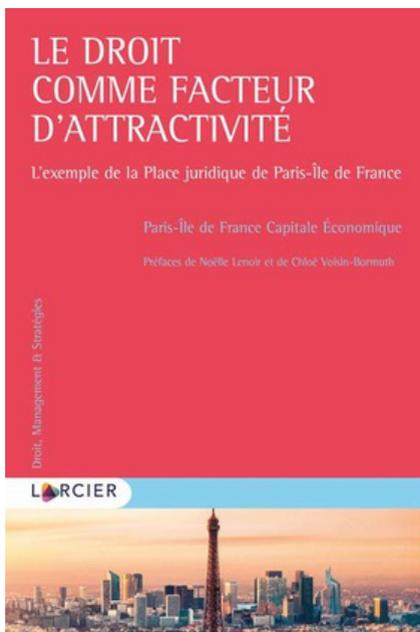
P aris, place juridique

Le droit comme facteur d'attractivité



Paris-Île de France Capitale Économique poursuit une réflexion de long cours sur le droit comme facteur d'attractivité avec la publication d'un ouvrage chez Larcier dirigé par Noëlle Lenoir qui rassemble les contributions des meilleurs spécialistes de la place ainsi qu'un tout premier exercice de benchmark international des places juridiques réalisé par les professeurs Hugues Bouthinon-Dumas et Bruno Deffains dans le cadre d'une recherche soutenue par le fonds de dotation pour l'attractivité du Grand Paris.

Une place juridique se singularise par des institutions, des savoir-faire, des formations, des décisions et des pratiques qui la différencient des autres places juridiques. La place juridique de Paris se fonde ainsi d'abord sur une grande concentration d'institutions publiques, principalement nationales, telles que le Conseil constitutionnel, le Conseil d'État, la Cour de Cassation, mais aussi le Tribunal judiciaire de Paris. Paris abrite également des institutions privées et internationales, telles que la Chambre de Commerce Internationale. Leurs interactions exercent une profonde influence les unes sur les autres. Elles produisent ainsi, dans de nombreux domaines, un droit original par ses décisions, ses procédures, mais aussi par ses délais, ses coûts, sa prévisibilité et son influence. Cette originalité n'apparaît pourtant pas toujours aux praticiens : avocats, juges, greffiers, notaires ou huissiers qui, pour la plupart, ne fréquentent que cette seule place. Mais sa différenciation est très bien perçue par les acteurs, en particulier économiques qui, n'étant pas liés à une seule place, peuvent vouloir arbitrer entre plusieurs d'entre elles et optimiser le service juridique qui leur sera rendu. La place juridique de Paris est ainsi en concurrence avec d'autres places juridiques et s'adapte en permanence.



Les professionnels du droit, en particulier ceux dont les perspectives dépendent directement des choix de leurs clients internationaux, tiennent compte des pratiques de leurs concurrents, qu'ils exercent à la City ou à Manhattan. Ils adaptent leurs services pour promouvoir leur attractivité et leur rayonnement international. Indirectement, ces changements affectent tous les professionnels du droit qui interagissent dans la place. La concurrence entre places s'exerce ainsi de façon avant tout incrémentale, par une multitude de décisions individuelles. On peut observer ses effets à long terme, même s'ils ne résultent d'aucune planification. Par exemple, les parcours des avocats qui exercent dans des cabinets internationaux de plus en plus nombreux sont ponctués des formations qui passent de plus en plus par des années d'exercice à l'étranger.

Les plaidoiries et les jurisprudences recourent de plus en plus au droit comparé et aux normes internationales. L'anglais s'impose désormais en droit français des contrats dès lors qu'il s'agit de droit des affaires internationales. Même les institutions qu'on croirait les plus isolées des interactions internationales sont proactives. Ainsi, lorsque la Cour de Cassation a reconnu à une compagnie iranienne le droit de faire appel en France contre Israël et d'obtenir ainsi le droit à une sentence arbitrale, la plus haute juridiction française a confirmé que Paris était une place avant-gardiste pour l'arbitrage international (NIOC v. Israël, 2005).



Jean-Denis Combrexelle, Directeur de cabinet du garde des Sceaux
Forum de la place juridique de Paris - 16 décembre 2022

Mais l'adaptation incrémentale, « au fil de l'eau », à la concurrence internationale ne peut suffire à la défense de l'attractivité de la place face à des places concurrentes qui déploient de façon volontaire des stratégies pour capter les flux internationaux de consommateurs du droit. Il existe ainsi des places émergentes majeures qui sont activement portées par leurs pouvoirs publics : Singapour, Hong-Kong ou Dubai notamment.

Dans d'autres cas, la stratégie de place est portée par des grands acteurs économiques, principalement financiers, comme à Londres ou à New York. Sous leur influence, les initiatives se multiplient aussi à Paris depuis une dizaine d'années. De nouvelles associations visent à faire prendre conscience aux professionnels et aux autorités de l'enjeu. Les plus hautes juridictions françaises acceptent de rendre leurs décisions et leurs arrêts plus transparents et plus lisibles pour les juristes étrangers. Cependant beaucoup reste à faire. L'enjeu économique, considérable, est encore mal mesuré, tout comme l'est l'attractivité comparée de la place de Paris. Aussi cet ouvrage entend-il apporter une contribution dans le domaine essentiel de l'analyse du positionnement de la place de Paris. Quelles sont ses forces, ses faiblesses, les risques et les opportunités qui se présentent à elle ? Cette revue constitue une première étape indispensable pour bâtir une stratégie de place partagée à Paris.

L'ouvrage s'ouvre d'ailleurs sur un tout premier exercice de benchmark international des places juridiques réalisé par les professeurs H. Bouthinon-Dumas (Essec) et B. Deffains (Université de Paris Panthéon Assas). Il permet de montrer que si Paris n'est jamais première, elle est en revanche présente sur tous les critères retenus, ce qui permet d'affirmer que Paris est une des places les plus complètes à l'échelle mondiale dont les atouts méritent d'être mieux connus.



Table ronde - Le droit Français apporte-t-il des garanties suffisantes aux entreprises ?
Forum de la place juridique de Paris - 16 décembre 2022

L'ouvrage dégage un ensemble de propositions pour des mesures que les acteurs du monde du droit et du monde économique jugent prioritaires et indispensables.

Parmi celles-ci :

- Faire face aux places concurrentes et reconnaître enfin la confidentialité des avis des juristes d'entreprise au même titre que celle des avocats afin de ramener en France les directions juridiques françaises expatriées.
- Lutter contre la corruption et notamment étendre le champ d'instruments comme la convention judiciaire d'intérêt public.
- Apporter de meilleures garanties aux dirigeants qui collaborent dans ce cadre avec les autorités judiciaires.
- Renforcer la protection apportée aux lanceurs d'alerte.
- Créer à Paris une véritable juridiction commerciale à compétence internationale.
- Faciliter les actions collectives en les ouvrant notamment au financement par des tiers et à l'aide juridictionnelle, aux personnes morales de droit public et aux associations.
- Adopter un code européen du droit des affaires.



*Noëlle Lenoir, Avocate, membre honoraire du Conseil constitutionnel et ancienne ministre
et Rémi Decout-Paolini, Maître des requêtes au Conseil d'État, directeur des affaires civiles et du scea*

Focus Forum de la place juridique de Paris - 16 décembre 2022

En appui aux initiatives existantes, Paris-Île de France Capitale Économique a poursuivi son action de renforcement de l'attractivité du Grand Paris à l'échelle internationale en organisant le Forum de la place juridique de Paris destiné à bâtir une stratégie de place juridique partagée par l'ensemble des acteurs juridiques, économiques et politiques.

La première édition de ce Forum, placé sous le haut patronage de M. Emmanuel Macron, Président de la République, le 16 décembre 2022, à la CCI Paris Île-de-France en partenariat avec Paris Place de Droit, a été ouvert avec les introductions de Dominique Restino, Président de la CCI Paris Île-de-France, Jean-Denis Combrexelle, Directeur de cabinet du garde des Sceaux, et conclu par Rémi Decout-Paolini – Maître des requêtes au Conseil d'État, Directeur des affaires civiles et du sceau.

Une centaine de participants ont pu assister à l'intervention de Noëlle Lenoir, Avocate, membre honoraire du Conseil constitutionnel et ancienne ministre et de Xavier Lépine, Président de Paris-Île de France Capitale Économique explicitant l'enjeu que représente l'attractivité du droit ainsi qu'aux débats riches qui se sont tenus sur les deux tables rondes animées par le journaliste économique Fabrice Lundy :

- 1^{re} table-ronde : Le droit Français apporte-t-il des garanties suffisantes aux entreprises ? avec Arthur Dethomas, Associé – Cabinet Hogan Lovells Paris ; Duncan Fairgrieve, Membre du Haut Comité Juridique – Place financière de Paris ; Gwenola Joly-Coz, Première Présidente – Cour d'appel de Poitiers ; Eric Russo, Associé – Cabinet Quinn Urquhart & Sullivan.
- 2^{de} table-ronde : La France peut-elle reprendre l'avantage sur le droit anglo-saxon ? avec Jacques Bouyssou, Avocat aux Barreaux de Paris et de Madrid – Alerion Avocats ; Philippe Dupichot, Professeur, Président de l'Association Henri Capitant ; Catherine Kessedjian, Professeur émérite – Université Paris-Panthéon-Assas ; Michael Ostrove, Avocat à la Cour – DLA Piper France.





Bruelles

Déplacement - Prix International de la
Transformation de Bureaux en Logements



Le mercredi 23 mars 2022, Paris-Île de France Capitale Économique s'est rendu à Bruxelles pour étudier deux réalisations emblématiques de la transformation de bureaux en logements dans la capitale belge.

Le projet « The Cosmopolitan », développé par Besix RED et construit par les architectes Bogdan & Van Broeck avait obtenu une mention spéciale du jury lors de la deuxième édition du Prix international de la transformation de bureaux en logements en 2021, organisé par Paris-Île de France Capitale Économique et la Maison de l'architecture Île-de-France.

« The Cosmopolitan » est un des rares exemples de transformation en logements réussie d'une tour de bureaux de grande hauteur construite dans les années 1960 : 158 logements confortables allant du T2 au penthouse ont ainsi pu être créés. Les contraintes du bâtiment ont conduit l'équipe d'architectes à imaginer des solutions nouvelles, notamment ouvrir les logements vers de vastes balcons et jouer habilement des volumes et des hauteurs.



La délégation de Paris-Île de France Capitale Économique a également étudié l'opération « Canal District » : plus de 200 logements en accession sur une parcelle très contrainte d'un ancien site industriel qui joue aujourd'hui un rôle déterminant dans le renouvellement urbain du quartier.





Artisanat

L'excellence artisanale, l'innovation
industrielle : un atout pour le Grand Paris
dans la compétition des villes-monde



Paris-Île de France Capitale Économique et L'Institut Paris Region ont publié en 2022 une étude intitulée *L'excellence artisanale, l'innovation industrielle : un atout pour le Grand Paris dans la compétition des villes-monde*. Elle a pour but d'analyser l'intensité des liens entre l'artisanat industriel innovant et les entreprises industrielles, de la PME aux grands groupes, ses facteurs clés de succès, notamment sa capacité de prototypage et de production d'innovations de procédé.



Le 15 novembre 2022, une conférence consacrée à l'artisanat industriel a été organisée à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France. Chloë Voisin-Bormuth a été invitée aux côtés de Thierry Petit, économiste à L'Institut Paris Region, à partager avec les acteurs du secteur les propositions d'action portées par Paris-Île de France Capitale Économique et L'Institut Paris Region pour renforcer la place de l'artisanat industriel et reconnaître son rôle clé dans l'innovation.

Parmi nos propositions :

- Organiser des clubs professionnels.
- Proposer une offre de salons professionnels adaptée.
- Abonder un fonds d'appui à l'investissement en machines-outils.
- Favoriser l'accompagnement juridique.
- Mieux intégrer les besoins des TPE dans la stratégie foncière régionale pour l'industrie.
- Renforcer l'apport de fonds publics dans les SCI industrielles.
- Créer un lieu de stature internationale, sur le modèle de la Station F, qui rende pleinement visible l'artisanat d'excellence du Grand Paris.
- Faire de l'artisanat de pointe un élément distinctif de la marque « Paris » à l'international.





Sommet du Grand Paris

20 septembre 2022



À l'occasion de la nouvelle édition du Sommet du Grand Paris, Chloë Voisin-Bormuth a été invitée à prendre la parole aux côtés de Stéphane Layani, Président-Directeur Général de la SEMMARIS et d'Antoine Tesnière, Directeur de ParisSanté Campus pour une table-ronde posant la question suivante : « Investir dans le Grand Paris : opportunité ou illusion ? ». Chloë Voisin-Bormuth a rappelé que la région capitale ne manque pas d'atouts à faire valoir pour continuer à attirer à un rythme soutenu des investissements pérennes, en premier lieu sa capacité à innover.



PariSanté Campus et le Marché International de Rungis - SEMMARIS en sont deux exemples différents : quand l'un démontre l'efficacité préservée de l'effet d'agglomération pour développer un fleuron français de la santé numérique, l'autre illustre la façon dont le défi auquel sont confrontées de nombreuses métropoles mondiales - sécuriser un approvisionnement alimentaire - peut devenir un moteur pour une nouvelle création de valeur avec Agoralim qui vise la qualité et la durabilité en plus de la satisfaction de la demande croissante de produits alimentaires.

Cette force d'innovation et le rôle de porte d'entrée sur le territoire que joue la région capitale sont une chance pour la France entière. Mais cela ne signifie pas que tout doit s'y jouer à l'exclusion des autres territoires : un regard rapide suffit pour constater que les autres territoires regorgent de talents et de projets. Chloë Voisin-Bormuth a défendu l'idée que cette richesse est une chance pour le Grand Paris : il ne peut en effet être fort et prospère, et le rester, que si les autres territoires le sont. En ce sens, les coopérations sont à encourager.

Toutefois, l'attractivité n'est pas un acquis : face aux défis de demain, que ce soit le changement climatique, l'enjeu de l'approvisionnement énergétique, la révolution numérique ou encore la transformation des aspirations sociétales et des modes de vie, la région capitale doit pouvoir continuellement s'adapter.



Antoine Tesnière, Directeur de ParisSanté Campus et Chloë Voisin-Bormuth, Directrice Générale de Paris-Île de France Capitale Economique



Global Cities Investment Monitor

13^e édition



Pour sa 13^e édition consécutive, Paris-Île de France Capitale Économique a réalisé avec Choose Paris Region son baromètre annuel, le *Global Cities Investment Monitor*, qui cette année encore était complété par une enquête réalisée par Opinionway sur la perception des chefs d'entreprise étrangers de l'attractivité du Grand Paris et sur les raisons de leur choix d'implantation.



Même si 2021 était encore une année marquée par la pandémie de COVID-19, l'arrivée des vaccins a montré une reprise de la confiance et donc une reprise des investissements étrangers en direction de la France et plus spécifiquement du Grand Paris. L'Europe est donc stable dans la captation des Investissements Directs Étrangers avec 54% des flux mais également dans l'émission avec 50%.

Paris-Île-de-France est la première région du monde pour les réinvestissements. C'est également le territoire qui attire le plus de projets de R&D dans le monde, tout comme en 2020. Mais on note également une montée en puissance de l'Inde sur ces projets.

Paris gagne une place dans le classement des métropoles considérées comme les plus attractives par les entreprises étrangères. C'est son meilleur classement depuis la réalisation de ce baromètre, qui n'a été atteint qu'une fois en 2019.

Des résultats qui permettent de se projeter sereinement pour le futur économique de la capitale, même si la prochaine édition du *Global Cities Investment Monitor* verra certainement le contre-coup du conflit russo-ukrainien dans ces chiffres.

Comme chaque année, les résultats ont été présentés par Lionel Grotto, Directeur Général de Choose Paris Region, Chloé Voisin-Bormuth, Directrice Générale de Paris-Île de France Capitale Économique et Hugues Cazenave, Président-fondateur d'Opinionway, à l'occasion des Assises de l'Attractivité organisées par Choose Paris Region au siège de la Région Île-de-France.



Les cahiers de l'Attractivité

Paris-Île de France Capitale Économique a lancé sa propre publication *Les Cahiers de l'Attractivité* en 2021 dont le 3^e numéro est sorti en 2022. Ce dernier a permis de découvrir les leviers de l'attractivité économique d'Abidjan avec Stéphane Aka Anghui, Directeur exécutif de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI, organisation patronale ivoirienne), ainsi que le point de vue des startups coréennes sur l'attractivité du Grand Paris avec Kian Ban, Directeur du développement international de Creative Valley (incubateur). Bernard Michel et Pablo Nakhlé Cerruti, respectivement Président et Directeur Général de Viparis, ont montré la façon dont les événements internationaux se réinventent dans une ère post-covid, tandis que Vincent Gollain, Directeur du Département Économie de L'Institut Paris Region, a donné un éclairage sur les nouvelles clés du marketing territorial qui peut jouer un rôle pour réenchanter les territoires.



Cercle des femmes du Grand Paris

Après la première édition de son Prix pour l'entrepreneuriat féminin, le Cercle des Femmes du Grand Paris s'est retrouvé en avril 2022 pour un petit-déjeuner de networking au musée du Luxembourg. L'occasion pour le Cercle de profiter d'une visite privée de l'exposition « Pionnières, Artistes dans le Paris des Années folles ! » qui mettait en avant les femmes artistes et leur rôle à cette période dans l'émancipation des femmes et de leurs droits.



Visite de l'exposition « Pionnières, Artistes dans le Paris des Années folles ! »



PARIS ÎLE-DE-FRANCE
CAPITALE ÉCONOMIQUE

Créée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, Paris-Île de France Capitale Économique fédère près d'une centaine de grandes entreprises, françaises et internationales, fédérations professionnelles et établissements publics impliqués dans le projet du Grand Paris.

Notre association loi 1901 a pour ambition d'attirer de nouveaux investisseurs étrangers dans la Région capitale et de renforcer son attractivité en portant des propositions concrètes auprès de décideurs politiques et économiques au plus haut niveau.

Réunissant les Grand Paris Makers® pour partager les solutions innovantes de demain, Paris-Île de France Capitale Économique tisse un réseau de décideurs de premier rang qui contribue au rayonnement international du Grand Paris et au développement d'un projet métropolitain de référence dans le monde.

+33 (0)1 55 65 49 40

contact@gp-investment-agency.com

www.gp-investment-agency.com

2 place de la Bourse - 75002 Paris

Directrice de la publication : Chloë Voisin-Bormuth
Rédaction : Chloë Voisin-Bormuth, Louise Limare
Graphisme et conception : Louise Limare, Jean Torre

Graphisme couverture et impression : Michel Barreteau

Photos (sauf mention contraire) : iStock, Adobe Stock,
Pixabay, Paris-Île de France Capitale Économique



PARIS ILE-DE-FRANCE
CAPITALE ÉCONOMIQUE

Avec le soutien de



Métropole
du **Grand Paris**



CCI PARIS ILE-DE-FRANCE